





POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE FEMME/ HOMME ET CONTRE LE SEXISME

A l'heure où les mobilisations autour des salaires se multiplient, intégrons dans nos luttes la revendication d'égalité salariale et professionnelle!

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 8 MARS 2022!

25% : c'est l'écart salarial constaté par l'Insee en 2021 entre les salaires nets des cadres femmes et de leurs homologues masculins. Pourtant, en 2015 déjà, selon l'INSEE, 49% des femmes étaient diplômées de l'enseignement supérieur pour 40% des hommes.

Dès l'entrée dans le monde du travail, les choses se gâtent et s'inversent.

Selon une étude du CEREQ quand 63% des femmes titulaires d'un bac + 4 obtiennent le statut cadre cinq années après leur recrutement, ce sont 73% des hommes qui y accèdent dans le même délai...

Un exemple d'inégalité criante : Pôle emploi.

Le bilan social 2020 nous annonce une rémunération moyenne mensuelle inférieure de 418 euros pour les femmes à celle des hommes.

Le problème est identifié et dénoncé depuis fort longtemps par la Cgt : 76% de femmes pour 24% d'hommes à Pôle emploi mais des femmes surreprésentées sur les niveaux d'employés et de techniciens.

Pour un effectif d'agents privés de 53 376 salariés en 2020 (environ 95% du personnel), 11% des femmes sont cadres, 18% agents de maîtrises contre 26,7% de cadres hommes et 22,2% agents de maîtrise.

Tout est dit. Pour un établissement qui recrute presque uniquement au niveau « employé » à minima bac +2, la conclusion s'impose : le déroulement de carrières des femmes est en panne à Pôle emploi.

Un lien serait-il à faire avec les temps partiels, congés maternités, « enfants malades » et autres congés parentaux majoritairement pris par des femmes ?

Et pourtant, pour toutes les femmes, et aussi les ICTAM, le niveau de salaire demeure une question vitale... et même quelquefois de survie :

« La part des femmes se disant victimes de violences conjugales se monte à 36% pour celles appartenant au 10% de ménages ayant les revenus les plus faibles, contre 8,3% pour celles appartenant aux 10% de foyers ayant les revenus les plus élevés. En clair, les femmes les plus pauvres se déclarent quatre fois plus victimes que les plus aisées. »

En moyenne 230 000 femmes sont victimes de violences au sein du couple chaque année. Comment combattre les violences faites aux femmes sans lutter pour l'égalité des salaires et l'indépendance économique qui en découle ? Les campagnes de communication bien pensantes et autres index sur l'égalité professionnelle éludent une partie du sujet : **pour dire non, il faut en avoir les moyens.**

Un peu plus de 50 ans après avoir obtenu le droit d'ouvrir un compte bancaire en leur nom et de travailler sans le consentement de leur mari, pour parler indépendance financière des femmes, encore faudrait-il que les salaires soient à la hauteur, et le compte n'y est pas... sauf à arrêter de travailler tous les jours à 15h40!

Les femmes accèdent à l'emploi, mais moins que les hommes à un emploi stable, bien rémunéré, et à l'encadrement, même si elles sont en moyenne plus diplômées. Les travailleurs pauvres et précaires sont le plus souvent des femmes.

Deux millions de familles sont monoparentales en France, très majoritairement (84%) soutenues par des femmes seules. A la séparation, le taux de pauvreté de ces familles fait plus que doubler (de 16% à 36%), restant encore très élevé (27%) après 3 ans.

Parallèlement en matière de déroulement de carrière, le plafond de verre tient toujours... Si la proportion de femmes dans l'encadrement a été multipliée par six depuis 1982, les femmes y restent minoritaires et encore plus dans l'encadrement supérieur.

Le travail des femmes et sa reconnaissance notamment salariale sont liés à des enjeux sociaux et sociétaux autour de la valeur donnée à la parentalité, l'éducation, le handicap, la dépendance, le soin... A la Cgt, nous sommes tous concernés, nous qui revendiquons le 100% sécu et de véritables services publiques affranchis des contingences budgétaires.

A la veille des élections présidentielles en France, face aux reculs des droits des femmes dans le monde, et devant le retour de discours sexistes et réactionnaires, mobilisons-nous plus que jamais pour un 8 mars revendicatif pour défendre nos droits et obtenir, dès aujourd'hui, l'égalité des salaires et des carrières!

LA COFICT CGT DES ORGANISMES SOCIAUX APPELLE LES ICTAM À REJOINDRE LES GRÈVES, RASSEMBLEMENTS, MANIFESTATIONS QUI SE DÉROULERONT LE 8 MARS!